

# GUIDE du jardinage au naturel et du compostage



**AVEC DIJON  
MÉTROPOLE,  
JETONS MOINS,  
TRIONS PLUS.  
Ensemble agissons.**



[trionsnosdechets-dijon.fr](http://trionsnosdechets-dijon.fr)

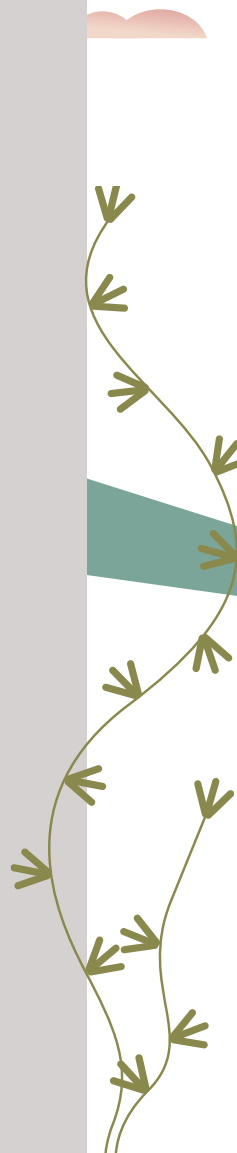


**4** Comment réduire  
ses déchets verts ?

**6** Comment réduire  
l'utilisation des produits  
phytosanitaires ?

**10** La pratique  
du compostage

- 10** Les modes de compostage
- 11** Que mettre dans votre composteur ?
- 12** Comment fabriquer un bon compost ?
- 13** Comment utiliser votre compost ?
- 14** Les remèdes en cas de problème





## **Ce guide a pour vocation d'aider celles et ceux d'entre nous qui jardinent à adopter des méthodes respectueuses de l'environnement, favorables à la biodiversité et à valoriser les déchets produits par leur activité.**



**Jean-Patrick Masson**

8<sup>e</sup> vice-président  
Transition écologique,  
déchets, énergies  
renouvelables

Une taille sélective, l'utilisation de l'herbe coupée, la plantation d'espèces mellifères, l'accueil d'insectes et d'animaux « utiles » dans le jardin, le choix de plantes adaptées, la création d'un potager, sont autant de solutions pour un jardin véritablement vert !

Quant au compostage, il permet de répondre à un double enjeu : utiliser les déchets pour créer du compost, plutôt que de les glisser dans la poubelle ou de les transporter jusqu'en déchetterie. Ce compost va constituer un engrais naturel qui évitera le recours à des produits phytosanitaires nocifs pour l'environnement et pour la santé.

Chacun comprend donc bien que le « jardinage au naturel » réduit notre impact environnemental tout en permettant à ceux qui le pratiquent de réaliser des économies.

En suivant les conseils figurant dans ce guide, le jardinier contribue à faire de la métropole une référence en matière d'écologie. Il apporte sa pierre à la mise en œuvre du plan climat air énergie territorial.

La lutte contre le réchauffement climatique ne sera gagnée qu'en impliquant le citoyen qui, par ses petits gestes quotidiens, à la maison, au travail, au jardin ou dans les transports, choisit d'adopter une attitude éco-responsable : en évitant de gaspiller les produits alimentaires, en orientant vers les filières de recyclage spécifiques ses « déchets électriques et électroniques » (appareils usagés) mais aussi ses piles vides, ses médicaments, en apposant sur sa boîte aux lettres un autocollant informant qu'il n'est pas intéressé par des prospectus publicitaires qui finiraient à la poubelle, en donnant ses vêtements usagés aux associations caritatives...

Autrement dit, il y a deux manières de devenir un « éco-citoyen » : adopter un comportement éco-responsable qui permet de produire moins de déchets, puis trier au mieux les déchets que nous générons malgré tout. Dijon métropole, notamment à travers ce guide du jardinage au naturel et du compostage, peut aider chacun de nous à devenir plus vertueux.



# COMMENT RÉDUIRE SES DÉCHETS VERTS ?

Dès les premiers jours du printemps et de l'automne, que de tontes de gazon, de feuilles mortes, que de tailles de haies ou d'arbustes, et que de résidus d'élagage ! Aujourd'hui il est interdit de brûler les végétaux et se déplacer en déchetterie peut s'avérer contraignant (si vous n'êtes pas équipé d'un véhicule adapté ou d'une remorque). Voici quelques conseils simples pour réduire le volume de vos déchets verts et vous simplifier la vie !



## → Adoptez le broyage

Broyer les végétaux consiste à déchiqueter et à réduire en copeaux les branches, branchages et tailles de haies. Vous pouvez utiliser le broyat obtenu en paillage ou en apport de déchets secs dans le composteur (voir page 12).



### > Broyer les végétaux permet de réduire de 6 à 12 fois leur volume.

Un broyeur est indispensable pour les branches, alors que pour les petits branchages, il existe d'autres solutions : un sécateur pour la coupe ou une tondeuse à gazon pour la fragmentation, après avoir disposé les branchages au sol et en passant lentement la tondeuse dessus.

## → Réalisez du paillage

Le paillage (ou paillis) est une couche d'origine végétale de 3 à 5 cm à disposer au pied des plantes ou des arbres. Il est constitué de compost, de broyat, de petits branchages, de gazon ou de feuilles mortes. Il favorise la vie sous terre, réduit le développement des « mauvaises herbes », limite l'évaporation de l'eau et régule la température du sol.



## → Pratiquez le « mulching »

Le mulching (ou herbicyclage) est une technique de tonte sans ramassage de l'herbe. La tondeuse coupe l'herbe tondu en d'infimes parties qui sont redéposées sur la pelouse. L'herbe coupée devient ainsi un engrais vert et gratuit pour le sol.

*Cette technique est également valable pour les feuilles mortes.*

## → Préférez la tonte alternative

Oubliez l'idée du gazon anglais dans un jardin trop parfait... Cultivez la biodiversité en laissant pousser les herbes et les fleurs nécessaires aux insectes pollinisateurs. Vous gagnerez du temps et le réensemencement de votre gazon n'en sera que meilleur ! En sélectionnant les espèces, vous favorisez également le développement de fleurs sauvages, telles que les coquelicots, les bleuets...  
*Pensez également à semer des jachères fleuries !*



## → Choisissez des espèces à croissance lente

Optez pour des variétés à pousse lente pour limiter la taille des arbustes et la tonte du gazon.

### Voici quelques exemples

#### ARBRES ET ARBUSTES À POUSSE LENTE

- L'if
- Le laurier des montagnes
- Le noisetier tortueux
- Le cotonéaster
- Le fusain
- Le bois joli...

#### GAZON ET GRAMINÉES À POUSSE LENTE

- Le cynodon dactylon
- La fétuque rouge
- La fétuque ovine

#### LE SAVIEZ-VOUS ?

Il est interdit de brûler ses déchets verts (tontes, tailles, feuilles...) à l'air libre. Cette pratique génère de nombreuses particules polluantes qui sont néfastes pour notre santé et notre environnement. De plus, vous vous exposez à une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

# COMMENT RÉDUIRE L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES ?

**Un gazon vert, des rosiers sans pucerons, des salades sans limaces... c'est le rêve de tout jardinier ! Certaines pratiques oubliées ou règles de bon sens vous aideront à obtenir un tel résultat, sans avoir recours à des engrais ou à des insecticides polluants et néfastes pour l'environnement.**

## → Protégez et accueillez les animaux et insectes « utiles »

Dans votre jardin, favorisez le refuge et l'alimentation des insectes pollinisateurs (abeilles sauvages et domestiques, syrphes, bourdons, papillons...) en plantant des fleurs et plantes mellifères (coquelicot, chicorée, bleuet, marguerite, centaurée...), qui offrent du nectar et du pollen en abondance.

*Ces insectes favoriseront par la même occasion la pollinisation de vos plantes potagères et arbres fruitiers !*

→ Placez des gîtes à insectes ou des nichoirs à oiseaux. La mésange, par exemple, est un important prédateur de chenilles.

→ Dans un grand jardin, vous pouvez installer un abri à hérisson ou lui aménager un espace favorable. Ce dernier aime les limaces et les escargots. Il sera un auxiliaire utile à votre jardin.



### LE SAVIEZ-VOUS ?

Plus de 100 espèces d'insectes pollinisateurs sont présentes sur la métropole.



**La larve et la  
coccinelle adulte**  
*mangent des pucerons  
en quantité*



## **Apprenez à reconnaître quelques insectes « utiles »**

**La larve  
de la syrphé**  
*mange des  
pucerons*



**Le carabe  
doré** *s'attaque  
aux limaces*





### → Désherbez «écologique»

La binette est un outil très adapté pour bien désherber.  
Pour les allées, vous avez le choix entre l'eau de cuisson encore bouillante ou un désherbeur thermique.



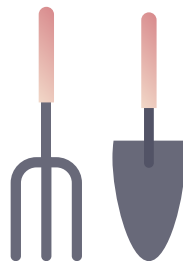
### → Réalisez du paillage

En plus de réduire le volume de déchets verts, le paillage permet de limiter le développement des «mauvaises herbes» et de réduire les arrosages.

### → Mélangez les espèces et variétés

Optez pour les mélanges et les associations de plantes.  
Pour obtenir un beau jardin et de meilleures récoltes tout en limitant, voire en évitant l'utilisation d'engrais chimiques et de pesticides.

**Voici quelques exemples :**



	ÉLOIGNE...	S'ASSOCIE AVEC...
AIL	les insectes « néfastes » du potager	betteraves, fraisières, laitues, carottes, framboisiers, épinards
BOURRACHE	les limaces et les doryphores	pommes de terre, courgettes, choux, fraisières, tomates
ŒILLET D'INDE	les mouches blanches	tomates, choux, haricots, carottes, pommes de terre et poireaux



## → Pratiquez la rotation des cultures

Dans le potager, la rotation des cultures permet de limiter la propagation des maladies. Les légumes sont regroupés en 5 catégories :

- les légumes « feuilles » (chou, épinard, salade...)
- les légumes « fruits » (tomate, aubergine, courgette...)
- les légumes « racines » (betterave, carotte, navet...)
- les légumes « bulbes » (oignon, échalote, poireau, ail...)
- les légumes « grains » (haricot vert, petit pois, lentille...)

Chaque groupe a des besoins propres et se cultive de manière similaire. Il vous suffit d'alterner, d'une année sur l'autre, les catégories de végétaux sur chaque parcelle, et ce, sur 3 ou 4 ans minimum.

*Dans le cas d'une rotation sur 4 ans, laissez la parcelle une année au repos.*



### LE SAVIEZ-VOUS ?

Pensez à utiliser les tontes et les feuilles en paillage sous les plantations.



# LA PRATIQUE DU COMPOSTAGE

Le compostage est un principe qui permet la dégradation des déchets organiques (ou biodéchets) en présence d'air, d'eau et de micro-organismes. Ce procédé permet d'obtenir gratuitement du compost, un amendement naturel et riche, à utiliser dans votre jardin pour repotter vos plantes... La pratique du compostage s'avère donc économique et environnementale : elle permet d'éviter l'achat et l'utilisation d'engrais chimiques, de diminuer la quantité de déchets ménagers d'environ 30% et ainsi d'éviter des trajets à la déchetterie.

## LES MODES DE COMPOSTAGE



→ **En tas** : cette pratique consiste à disposer les déchets directement sur le sol afin de former un tas d'une hauteur variable (0,5 à 1,5 m en moyenne). Puis, on y accole un autre tas et ainsi de suite. Les tas sont à déplacer latéralement, pour un brassage à effectuer 1 à 2 fois par an (au minimum). Cette pratique est recommandée pour les grands jardins.

→ **En composteur** : il existe plusieurs types de composteurs : bois, plastique ou métal. Placez votre composteur à l'extérieur, en contact direct avec la terre et sur un terrain plat afin de faciliter la circulation des organismes entre le sol et les matières en décomposition. Préférez un endroit facilement accessible, légèrement ombragé et abrité du vent.

**Il est important d'avoir un espace vide à côté du composteur afin de pouvoir le déplacer pour récupérer le compost plus facilement.**



Dijon métropole met à votre disposition un composteur.

- Rendez-vous sur [trionsnosdechets-dijon.fr](https://trionsnosdechets-dijon.fr) → Faire une demande
- Collecte des déchets verts/Composteurs

 **N°Vert 0 800 12 12 11**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



## QUE METTRE DANS VOTRE COMPOSTEUR ?



### ✓ Biodéchets « humides »

- Épluchures de fruits même les agrumes
- Épluchures et fanes de légumes
- Restes de fruits et légumes crus ou cuits
- Marc de café avec le filtre en papier
- Sachets de thé et infusions en papier

### ✓ Biodéchets « secs »

- Fleurs fanées
- Tailles de haies coupées en petits morceaux et broyat
- Feuilles mortes
- Coquilles d'œufs écrasées, noyaux et coquilles

### En petite quantité

- Déchets végétaux de taille importante (diamètre > 2-3 cm), qui se décomposent plus lentement mais aèrent le compost
- Essuie-tout, mouchoirs en papier, petits cartons non imprimés (rouleau de papier toilette...)

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour les personnes aguerries au compostage, les restes de poisson et de viande cuits peuvent être déposés dans le composteur. Ceci nécessite, cependant, de brasser le mélange régulièrement.



### Déchets interdits

- ⊖ Restes de poisson et de viande crus
- ⊖ Magazines et papiers imprimés
- ⊖ Cendres de bois et de cigarettes
- ⊖ Couches, lingettes
- ⊖ Poussières d'aspirateur & balayeurs
- ⊖ Matériaux non dégradables (verre, métaux, plastiques...)
- ⊖ Excréments d'animaux domestiques et litières



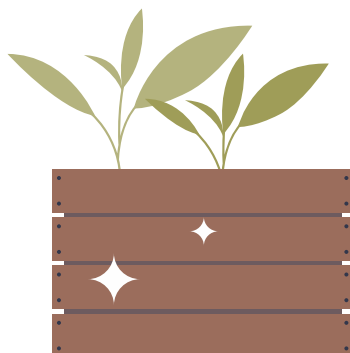
Pour fabriquer un bon compost, il suffit de suivre 4 règles !

→ **1. Réduisez les gros éléments** (taille de haies, tiges...) **par broyage ou à l'aide d'un sécateur.**  
N'apportez jamais une grosse quantité en une seule fois !

→ **2. Diversifiez les apports :**  
il faut **alterner les couches de déchets alimentaires secs** comme les feuilles, tailles de haies en morceaux, coquilles d'œufs et branches coupées **et de déchets alimentaires humides** comme les restes de cuisine.

→ **3. Brassez régulièrement le mélange**  
pour éviter les déchets compactés, retourner le mélange à l'aide d'une griffe, d'une fourche ou d'un brass'compost.

→ **4. Surveillez l'humidité !**  
Pour savoir si le compost est de bonne qualité, mettez-le dans votre main et serrez le poing. Quand vous ouvrez la main, si le compost reste en bloc trop compact et que du liquide coule, c'est qu'il est trop humide. S'il se délite, c'est qu'il est trop sec. Le compost doit rester en forme tout en se détachant progressivement.



**Le compost est un fertilisant. On l'utilise la plupart du temps comme amendement organique au printemps et à l'automne.**

### → 1<sup>er</sup> stade (3-4 mois) : le paillage

De structure grossière, ce compost jeune peut être utilisé comme **paillage des plantes ou des arbres** pour empêcher le développement de "mauvaises herbes" et limiter l'évaporation. Son utilisation est à privilégier sur des végétaux adultes.



### → 2<sup>e</sup> stade (6-7 mois) : l'amendement organique

La couleur du compost est noire, il est mi-mûr ! Il peut être répandu sur le sol puis mélangé avec la terre. C'est l'amendement idéal pour le potager !

### → 3<sup>e</sup> stade (8-9 mois) : le rempotage

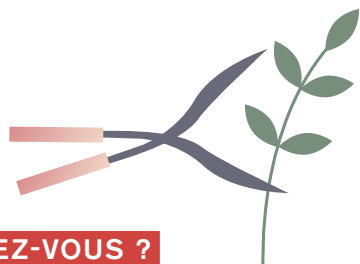
Ce compost est arrivé à maturité. Il se caractérise par un aspect homogène, une couleur sombre, une agréable odeur de forêt et une structure grumeleuse.

*On l'utilise pour le rempotage des pots (1/3 de sable + 1/3 de terre + 1/3 de compost)*





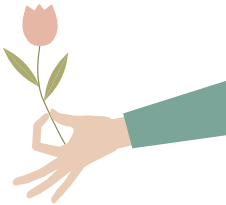
EFFETS CONSTATÉS	CAUSES POSSIBLES	CONSEILS
<p><b>Odeur désagréable</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque d'air, déchets trop tassés et trop fins</li> <li>- Trop d'humidité</li> </ul>	<p>Ajoutez des déchets secs (feuilles mortes, broyat...) pour rééquilibrer la matière et neutraliser les mauvaises odeurs.</p>
<p><b>Présence de moucheron</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mauvais recouvrement des déchets de cuisine (Malgré le désagrément, c'est le signe d'une bonne activité biologique)</li> </ul>	<p>Ajoutez des feuilles, copeaux ou branchages fins et recouvrez la surface du compost. Recouvrez constamment les déchets de cuisine de déchets secs (feuilles, tailles...) et mélangez de manière régulière.</p>
<p><b>La matière est trop sèche</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mauvais rapport humide/sec</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rééquilibrez l'apport en déchets humides</li> <li>- Ajoutez des déchets humides (épluchures de fruits, restes de repas...) et brassez le mélange.</li> </ul>



**LE SAVIEZ-VOUS ?**

Plus les résidus sont fragmentés, plus vite ils se décomposent !

# NOTES



---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---


---

---

---

---





# Dijon métropole

organise régulièrement  
des évènements  
autour du compostage

(distribution de broyat, initiation au compostage, sensibilisation aux pratiques du jardinage au naturel...).

→ **Pour être informé,**  
vous pouvez vous abonner  
aux Infos et Alertes sur  
[trionsnosdechets-dijon.fr](https://trionsnosdechets-dijon.fr)

→ **Et pour toute question,**  
les ambassadeurs du tri de Dijon  
métropole se tiennent à votre  
disposition pour vous aider dans  
votre pratique du compostage.

 **N° Vert 0 800 12 12 11**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE